

2011_B186

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Aides - Attributions de subventions exceptionnelles - Organismes publics - Octroi de prix Etudiants - Fonctionnement

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Christian LOUIT donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteur : Monsieur Christian LOUIT

Objet : Enseignement Supérieur et Recherche - Aides - Attributions de Subventions Exceptionnelles - Organismes Publics - Octroi Prix Etudiants - Fonctionnement

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Des organismes publics d'Enseignement Supérieur et de Recherche du Pays d'Aix organisent en 2011 des manifestations universitaires, scientifiques et culturelles sur le territoire communautaire. La Communauté est amenée à se prononcer sur le soutien financier exceptionnel pour l'aide à l'organisation de ces événements ainsi qu'au renouvellement d'octroi de prix à des lauréats étudiants, dont l'incidence financière totale s'élève à 58 900 €.

1/ Axes prioritaires du soutien de la Communauté du Pays d'Aix à l'Enseignement Supérieur et Recherche

Le volet Enseignement Supérieur et Recherche a été inclus au Projet d'Agglomération comme l'un des axes de la politique communautaire à développer.

Les principes d'intervention de la Communauté en ce domaine, définis par délibération du Conseil de Communauté du 6 février 2004, furent complétés par le choix d'axes d'interventions communautaires relatifs à l'Enseignement Supérieur et Recherche, délibération du Conseil de Communauté du 16 juillet 2004.

Dans le cadre de la convention de partenariat conclue avec l'État de 18 janvier 2006 et faisant suite à la mise en œuvre du Contrat d'Agglomération, il est prévu l'engagement d'actions destinées à promouvoir le rayonnement de l'Enseignement Supérieur et Recherche, vecteur incontournable du développement de notre territoire.

La politique de la Communauté du Pays d'Aix vise à renforcer ces pôles de compétence et améliorer les conditions de vie étudiante. Elle s'est d'ailleurs, déjà, traduite par de conséquents engagements financiers dans le Contrat de Projet État Région (CPER).

L'un des axes prioritaires de ce partenariat avec l'État porte sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche lors de congrès, colloques, rencontres analogues et autres événements.

Ces manifestations qui entraînent des frais importants pour les organisateurs, organismes publics d'Enseignement Supérieur et Recherche, justifient l'aide exceptionnelle de la Communauté compte tenu de leur notoriété scientifique, accueil d'un public international, caractères innovants et retombées économiques, touristiques, culturelles et intellectuelles sur le territoire du Pays d'Aix.

2/ Appui exceptionnel de la Communauté du Pays d'Aix aux organismes publics d'Enseignement Supérieur et de Recherche et renouvellement d'octroi de prix à des lauréats étudiants

L'université est une des composantes essentielles de l'identité aixoise, berceau historique de l'École de Droit, par la volonté de Louis II d'Anjou, comte de Provence, constituée en faculté dès 1409 par bulle papale du 9 décembre.

Héritière de six siècles d'initiatives, de réalisations et de recherche de l'excellence, l'université aixoise est devenue un véritable pôle des savoirs avec un très large éventail de formations et de débouchés. Les 40 000 étudiants du Pays d'Aix témoignent de la vitalité, entre autres, du campus à Aix Schuman, de celui de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme spécialisé dans le monde méditerranéen, MMSH, du pôle de technologie et de connaissances à l'Arbois, d'un Institut d'Études Politiques, du Centre des Lettres et Sciences Humaines et d'une Faculté de Droit de référence... bref, une université qui constitue un atout essentiel en matière d'identité et de rayonnement international du territoire.

La répartition des subventions exceptionnelles et prix communautaires précités est la suivante :

➔ au profit de l'Agent Comptable de l'Université de Provence :

- 1 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque international *l'identité à travers l'éthique : nouvelles perspectives sur la formation des identités dans le monde gréco romain*, du 27 au 29 juin 2011, organisé par le Centre Paul Albert Février
- 6 000 € pour l'aide à l'organisation de la 5^{ème} école d'été internationale *ITER particules énergétiques dans les plasmas de fusion magnétique*, du 20 au 24 juin 2011, organisée par l'Institut International des Sciences de la Fusion, IISF
- 7 600 € pour l'aide à l'organisation de 8 colloques internationaux programmés sur l'exercice 2011, détail en tableau ci-après, organisés par le Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille, CIELAM, et le Centre Aixois d'Etudes Romanes, CAER
- 10 000 € pour l'aide au fonctionnement du site WEB transversal et novateur *CARTO MUNDI*, dédié au catalogage et géo référencement des fonds cartographiques, opérationnel depuis janvier 2011, mis en place et co-organisé en 2010 par le laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée, TELEMM, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, MMSH, et l'UFR Géographie, Université de Provence

➔ au profit de l'Agent Comptable de l'Université de la Méditerranée :

- 2 300 € pour l'aide à l'organisation de 3 colloques internationaux programmés sur l'exercice 2011, détail en tableau ci-après, organisés par le centre de recherche Développement Economique et Finance Internationale, DEFI, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion

➔ au profit de l'Agent Comptable de l'Université Paul Cézanne :

- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du *Challenge inter universitaire d'aménagement et d'urbanisme 2011*, du 4 au 8 avril 2011, organisé par l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, IUAR
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque transversal et inter universitaire *la bonne gouvernance fiscale*, du 27 au 28 mai 2011, organisé par la Faculté de Droit et de Sciences Politiques et le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF

- 5 000 € pour l'aide à l'organisation l'opération, programme d'échanges et de coopération inter gouvernementale France/Chine *100 magistrats chinois en France*, de septembre à décembre 2011, organisée par l'Institut de Recherches Europe-Asie, IREA
- 10 000 € pour l'aide à l'organisation du 31^{ème} congrès international *religion et économie dans le monde global*, du 30 juin au 3 juillet 2011, organisé par le centre d'études comparatives Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administration, CHERPA, Sciences Po Aix
- 6 000 € pour deux bourses d'études de 3 000 € chacune attribuées à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, année universitaire 2011/2012, organisées dans le cadre d'un partenariat universitaire et jumelage de la ville d'Aix avec Tübingen par le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC

➔ au profit de l'Agent Comptable du CNRS délégation Provence Corse :

- 4 000 € pour la manifestation nationale *Fête de la Science 2011*, le 13 octobre 2011, organisée par le Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Géosciences de l'Environnement, CEREGE

➔ au profit des récipiendaires désignés par les établissements d'Enseignement Supérieur et Recherche, comme suit :

- 1 000 € pour l'attribution de *deux prix de 500 €* aux majors de promotion du Master 2 *droit et fiscalité de l'entreprise* et du Magistère 3 *droit, fiscalité et comptabilité*, année universitaire 2010/2011, diplômes classés parmi les dix meilleures formations de leurs disciplines, organisées par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF, Université Paul Cézanne

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5210-1, L 5211-10 et L.1611-4 et suivants ;

VU la délibération n° 2004_A002 du Conseil de Communauté du 6 février 2004 définissant les principes d'intervention de la CPA en matière d'Enseignement Supérieur et Recherche ;

VU la délibération du Conseil du n° 2004_A200 du 16 juillet 2004 précisant la politique et axes communautaires d'intervention relatifs à l'Enseignement Supérieur et Recherche ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2005 portant modification des statuts de la Communauté du Pays d'Aix, de l'article 3 compétences facultatives pour les actions et opérations de soutien au développement de l'Enseignement Supérieur et Recherche ;

VU la délibération du Conseil de Communauté n° 2005_A236 du 14 octobre 2005 autorisant la convention de partenariat avec le Rectorat d'Aix-Marseille et la convention signée le 18 janvier 2006 ;

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil de Communauté du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un soutien financier exceptionnel aux organismes publics d'Enseignement Supérieur et Recherche pour l'aide à l'organisation de manifestations événementielles universitaires et octrois de prix à des étudiants méritants;
- **ATTRIBUER** les subventions exceptionnelles pour l'aide à l'organisation de manifestations universitaires, tableaux détaillés ci-après, aux Agences Comptables, comme suit :
 - 24 600 € au profit de l'Agence Comptable de l'Université de Provence
 - 2 300 € au profit de l'Agence Comptable de l'Université de la Méditerranée
 - 27 000 € au profit de l'Agence Comptable de l'Université Paul Cézanne
 - 4 000 € au profit de l'Agence Comptable du CNRS délégation Provence Corse
- **ATTRIBUER** les prix communautaires directement au profit des récipiendaires désignés par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF, Université Paul Cézanne, majors de promotions, année universitaire 2010/2011 comme suit :
 - 500 € pour le Master 2 *droit et fiscalité de l'entreprise*
 - 500 € pour le Magistère 3 *droit, fiscalité et comptabilité*

- **IMPUTER** les dépenses en résultant au budget général de la Communauté du Pays d'Aix, dans le principe de l'annualité budgétaire, exercice 2011 qui présente les disponibilités nécessaires, soit :

57 900 €, imputation 23-65738 pour les évènements précités, tableaux détaillés en annexe

1 000 €, imputation 23-6714 pour les attributions de prix aux récipiendaires susvisés, tableau détaillé en annexe

ANNEXE TABLEAUX DÉTAILLÉS

au profit de l'Agent Comptable de l'Université de Provence						
organismes	manifestations	dates en 2011 et lieux	subventions N-1 et N-2 en €	subventions demandées en €	budgets prévisionnels en €	attributions Bureau du 19 mai 2011 en €
Centre Paul Albert Février	colloque international : l'identité à travers l'éthique : nouvelles perspectives sur la formation des identités dans le monde gréco romain	27 au 29 juin, MMSH Aix	N-1 : 1 000	1 700	13 336	1 000
Institut International des Sciences de la Fusion, IFSS	5 ^{ème} école d'été internationale ITER : particules énergétiques dans les plasmas de fusion magnétique	du 20 au 24 juin, siège de U 3, Aix	N-2 : 4 000	8 000	83 000	6 000
Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille, CIELAM	6 colloques :		N-2 : 1 000			
	- enseigner la littérature aujourd'hui	- du 10 au 12 mars, MMSH, Aix		2 000	14 660	1 000
	- hommage à Henri Coulet	- du 5 au 7 mai, Musée des Tapisseries		1 000	9 100	900
	- lire et jouer Koltès aujourd'hui	- du 16 au 17 juin, siège de U 1 Aix		1 000	10 570	500
	- 19 ^{ème} congrès Société Renardienne	- du 21 au 23 septembre, MMSH, siège de U 1, Cité Livre et Marseille		2 000	22 500	1 200
	- l'anonymat de l'œuvre à l'époque moderne	- du 13 au 15 octobre, Musée des Tapisseries		2 500	10 220	900
Centres Aixois d'Etudes Romanes, CAER	- transgressions	- du 21 au 22 octobre, couvent des Oblats		3 000	33 000	1 300
	2 colloques :					
	- le système verbal dans les langues romanes	- du 7 au 8 avril, siège de U 1		1 000	9 700	900
	- ailleurs en vers	-- du 1 au 3 décembre, Musée des Tapisseries		2 000	13 810	900
laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée, TELEM, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, MMSH, et l'UFR Géographie	aide au fonctionnement site WEB dédié CARTO MUNDI	de janvier à décembre 2011, Marseille St Charles et MMSH	N-1 : 25 000 en équipement	30 000	65 000	10 000
TOTAL Université de Provence : 24 600						

au profit de l'Agent Comptable de l'Université de la Méditerranée						
organismes	manifestations	dates en 2011	subventions N-1 et N-2, en €	subventions demandées, en €	budgets prévisionnels, en €	attributions Bureau du 19 mai 2011, en €
centre de recherche en Développement Economique et Finance Internationale, DEFI, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion	3 colloques : - <i>globalisation intégration financière et crise économique</i>	- le 11 mars, à Aix, antenne de U 2		1 300	15 300	800
	- <i>entreprises, échanges et développement</i>	- du 4 au 5 juillet, Centre des Congrès		1 000	22 000	500
	- <i>comportements dans les marchés publics</i>	- du 1 au 2 septembre, Centre des Congrès		2 500	22 100	1 000
TOTAL Université de la Méditerranée : 2 300						

au profit de l'Agent Comptable de l'Université Paul Cézanne						
organismes	manifestations	dates en 2011	subventions N-1 et N-2, en €	subventions demandées, en €	budgets prévisionnels, en €	attributions Bureau du 19 mai 2011, en €
Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, IUAR	<i>challenge inter universitaire d'aménagement et d'urbanisme</i>	du 4 au 8 avril, Aix siège de U 3		5 000	14 042	3 000
Faculté de Droit et de Sciences Politiques et Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF	colloque : la bonne gouvernance fiscale	du 27 au 28 mai, Aix, siège de U 3		3 000	12 500	3 000
Institut de Recherches Europe-Asie, IREA	opération inter gouvernementale : 100 magistrats chinois en France	de septembre à décembre, à Aix	N-1 : 5 000 N-2 : 5 000	5 000	33 004	5 000
centre d'études comparatives Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administration, CHERPA, Sciences Po Aix	31 ^{ème} congrès : religion et économie dans le monde global	du 30 juin au 3 juillet	N-2 : 8 000	20 000	60 988	10 000
Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC	2 bourses d'études pour étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, partenariat universitaire et jumelage	année universitaire 2011/2012	N-1 : 6 000 N-2 : 6 000	6 600	6 600	6 000
TOTAL Université Paul Cézanne : 27 000						

au profit de l'Agent Comptable du CNRS délégation Provence Corse						
organisateur	manifestation	dates en 2011	subventions N-1 et N-2, en €	subvention demandée, en €	budget prévisionnel, en €	attribution Bureau du 19 mai 2011, en €
Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Géosciences de l'Environnement CEREGE	manifestation nationale : <i>Fête de la Science 2011</i>	le 13 octobre, plateau de l'Arbois	N-1 : 3 500 N-2 : 3 000	4 000	9 500	4 000
TOTAL CNRS Provence Corse : 4 000						

attributions de prix aux majors de promotions, année universitaire 2010/2011, Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF, Université Paul Cézanne		
formations	prix N-1 et N-2	attributions Bureau du 19 mai 2011
Master 2 <i>droit et fiscalité de l'entreprise</i>	N-1 : 500	500
Magistère 3 droit, fiscalité, comptabilité	N-1 : 500	500
TOTAL prix communautaires aux récipiendaires : 1 000		

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 19 MAI 2011

OBJET DU RAPPORT : Enseignement Supérieur et Recherche - Aides - Attributions de Subventions Exceptionnelles Organismes Publics - Octroi Prix Etudiants - Fonctionnement.

DIRECTION/SERVICE : **Direction Enseignement Supérieur et Recherche**

Nom du Rédacteur du rapport :	Michèle GARINO	TEL : 04 42 93 85 15
Nom du correspondant financier :	Michèle VANCAYSEELE	TEL : 04 42 91 60 77
Code service (astre) :	14	

☐ Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

€

☐ Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

€

Imputation comptable

Nature/Fonction **65738 / 23** OU N° Opération :

	INSCRIT 2011	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
<i>avant DM</i>	143 800	64 200	79 600	57 900
<i>après DM</i>	168 800	64 200	104 600	57 900

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

	2012	2013	2014	2015
<i>avant DM</i>				
<i>après DM</i>				

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 19 MAI 2011

OBJET DU RAPPORT : Enseignement Supérieur et Recherche - Aides - Attributions de Subventions Exceptionnelles Organismes Publics - Octroi Prix Etudiants - Fonctionnement.

DIRECTION/SERVICE : Direction Enseignement Supérieur et Recherche

Nom du Rédacteur du rapport :	Michèle GARINO	TEL : 04 42 93 85 15
Nom du correspondant financier :	Michèle VANCAYSEELE	TEL : 04 42 91 60 77
Code service (astre) :	14	

☐ Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

€

☐ Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

€

Imputation comptable

Nature/Fonction **6714 / 23** OU N° Opération :

INSCRIT 2011	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
5 000	1 250	3 750	1 000

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2012	2013	2014	2015

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Aides - Attributions de subventions exceptionnelles - Organismes publics - Octroi de prix Etudiants - Fonctionnement

Ne prend pas part au vote : Monsieur Christian LOUIT

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **25 MAI 2011**